



novembre 2026

Couple'Village

Journal d'information mensuel
de Coublevie



www.couplevie.fr

3 Édito

4 Retour en Images

6 À la Une

végétalisation : Agir par les arbres

8 Focus

Le Conseil municipal des enfants : à eux de jouer !

9 Coubl'Actu

Action sociales, Santé et bien-être

9 Coubl'Asso

11 Coubl'Agenda

Évènements à venir

14 Marronniers/Infos pratiques

Pour nous contacter :

Adresse postale : 11 chemin d'Orgeoise
38500 Coublevie

Tél : 04 76 05 15 39

Site internet : <http://www.couplevie.fr>
accueil@couplevie.fr

Couple'Village

NOVEMBRE 2026

Directeur de la publication : Benoît Mischel – Maire

Équipe de rédaction : Céline Castan, Laëtitia Zavattoni, Pascaline Thorel, Nathalie Changeux

Création de maquette + mise en page : Maëlle the Label

Impression : Imprimerie du pont de Claix, 38640 Claix

Distribution : François Patry

Ne pas jeter sur la voie publique



LE TRI
+ FACILE



ENVELOPPE



CONJUGER



À LA PIED

La Ville de Coublevie agit pour l'environnement.
Ce papier est 100 % recyclé.





BENOÎT MISCHÉL
Maire de Coublevie

Ces dernières semaines ont été marquées au niveau national par un regain de révolte.

Et nous avons pu constater qu'au niveau de Coublevie, ce sentiment de colère était aussi perceptible, notamment au travers des échanges entre certains Coubleviteins et les agents municipaux. Qu'un sentiment de colère soit présent, cela, personne ne le met en cause.

Pour autant, les comportements irrespectueux qui pourraient en découler sont, eux, à proscrire. A plusieurs reprises, les agentes municipales présentes à l'accueil ont ressenti le besoin de faire venir la police municipale car elles ne se sentaient pas en sécurité à leur poste. Des personnes venant chercher leur colis ont été particulièrement virulents et ont manqué de respect aux agentes. Celles-ci ne faisaient que leur travail, en demandant les justificatifs nécessaires au retrait d'un colis (à savoir fournir une pièce d'identité et une éventuelle procuration – comme cela avait été rappelé dans le Coublevillage de juillet). Alors, comme à chaque fois que cela se produit, nous nous devons de faire un signalement auprès du bureau de rattachement de La Poste de Voiron. Et nous vous rappelons que l'outrage à agent peut amener à une amende de 7 500 €.

Il ne faut pas oublier que l'Agence Postale Communale est un service rendu aux Coubleviteins, depuis que La Poste a décidé ces dernières années de fermer un certain nombre de centres sur l'ensemble du territoire. Pour maintenir l'Agence Postale ouverte sur notre commune, et ainsi maintenir ce service facilement accessible au plus grand nombre, un contrat est passé annuellement entre la commune et la Poste. Il permet à la commune d'être financièrement dédommagée pour la charge de travail supplémentaire pour assurer ce service.

Nous sommes conscients que l'Agence Postale Communale a aujourd'hui des limites : les plages d'ouverture sont restreintes, mais des ouvertures sont régulièrement proposées le samedi matin ; la Poste ne nous propose pas de dépôt de courrier le samedi (même si l'Agence Postale est bien ouverte au public). Et nous travaillons plus largement sur les modalités qui pourraient améliorer les services rendus aux Coubleviteins.

Pour autant, quand nous sommes confrontés à de tels comportements, nous nous devons de nous interroger si le service rendu vaut vraiment toujours la peine. Etant fortement attaché aux services publics, cela est pour le moins perturbant d'en venir à se poser cette question. Aussi, nous vous demandons de simplement rester courtois, même lorsque vous ne pouvez pas récupérer votre colis si vous ne disposez pas des justificatifs exigés.

Benoît Mischel



BALADE FESTIVE NOCTURNE

Environ 300 personnes ont participé à cette balade festive nocturne organisée par le Comité des fêtes qui mêlait découverte du patrimoine communal, halte gastronomique et spectacles.

Un grand merci aux associations qui ont participé : le Comité Consultatif Patrimoine, ACDC, l'Atelier Bois, Le Biau Jardin, Les Chasseurs... Nous remercions également les 2 associations Racont'art pour les contes et le Club Audio-visuel de La Murette (CAVM) pour toutes les sonorisations et mise en lumière des différentes haltes !



SEMAINE BLEUE PORTÉE PAR LE CCAS

Succès total pour cette première édition ! Les seniors et les enfants ont participé ensemble à diverses activités : couture, tennis de table, belote, échecs... Autant d'occasions de créer du lien.



Deux rencontres avec les Coublevitiens ont eu lieu chez des particuliers (que nous remercions!) à la Dalmassière et à la Tivollière pour évoquer le passé mais aussi l'occasion de poser des questions pratiques sur la vie quotidienne.

Un grand merci à tous les partenaires : Coublevie Loisirs, Coublevie Accueil, le péricolaire, l'accueil de Loisirs Léo Lagrange et l'Ehpad "les Jardins de Coublevie".

Au revoir Mme Ravera



Comme tous les enfants de l'école de la Grande Sure, nous avons appris avec une grande tristesse le décès soudain de Mme Ravera, enseignante à Coublevie depuis 2017.



Nous nous joignons aux personnes qui ont délicatement déposé des fleurs et des bougies devant sa classe pour lui rendre hommage. Merci Mme Ravera pour toutes ces belles années, et nos sincères condoléances à ses proches.



INAUGURATION DE LA CABANE DE COUBLEFRUITS

Un moment convivial très agréable s'est tenu au verger de Couble'Fruits à l'occasion de cette inauguration : l'opportunité aussi d'échanger ses pots de confiture maison pour découvrir de nouvelles saveurs.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Une journée riche en événements rendue possible grâce l'organisation de l'association ACDC en collaboration avec la ville de Coublevie et de nombreux bénévoles ! Le public comme l'an dernier a répondu présent avec une affluence estimée à un millier de visiteurs sur la journée. On s'est enrichi avec les explications historiques données par "le Pays Art et histoire" du Pays Voironnais. Et en parallèle, on a pu apprécier les différentes propositions artistiques. Merci donc à la Compagnie Caid pour ses prestations créatives, au trio de percussions "les lames savantes" et aux 12 chanteurs solistes du conservatoire de Voiron dirigé par Pierre Girod, les pianistes Titio Rubatelli, Nelly Cottin et Christophe Egiziano ainsi que les magnifiques voix de la chorale Contempor'elles.





QUESTIONS

a **Violaine
VERMERSCH**
conseillère déléguée
aux espaces
naturels

Pourquoi planter des arbres ?

Les arbres nous inspirent, nous émerveillent, nous protègent de la canicule, abritent et nourrissent oiseaux, écureuils, papillons, abeilles et autres animaux dont la vue nous réjouit.

Le constat est amer : avec les canicules et sécheresses qui se succèdent année après année, de nombreux arbres sont fragilisés. Dans nos parcs, qui doivent avant tout assurer la sécurité des personnes, certains devront malheureusement être abattus.

C'est pourquoi, il est nécessaire de disposer d'un plan pluriannuel pour assurer un renouvellement constant de cette végétation, si importante pour disposer à terme d'îlots de fraîcheur et de continuer de pouvoir vivre de façon agréable à Coublevie en toute saison.

Quelles sont les contraintes à prendre en compte pour les arbres plantés en ville ?

Nous avons pu organiser une "visite de Coublevie du point de vue des arbres" pour mieux comprendre les contraintes inhérentes à ces arbres plantés en ville. Lors de cette réunion au plein air, Sébastien Bally, enseignant paysagiste, a pu montrer concrètement aux élus présents sur le terrain, l'importance du bon choix des essences lors d'un nouvel aménagement, les impacts des travaux sur les arbres (qu'on ne perçoit souvent que quelques saisons plus tard) et les actions simples à mettre en oeuvre pour les protéger. Heureusement, nous avons la chance que les services techniques de Coublevie soient déjà très sensibilisés aux enjeux environnementaux.



Végétalisation

Agir par les arbres



Comment les plantations du Parvis d'Orgeoise ont-elles été choisies ?

Pour végétaliser le Parvis d'Orgeoise, une quarantaine d'arbres de 17 essences différentes va être plantée.

Ces essences ont été choisies par plusieurs spécialistes, professionnels, passionnés.

L'objectif est qu'elles s'adaptent au mieux aux changements climatiques : résistance au froid et à la sécheresse, robustesse, résilience, on leur attribue de nombreux qualificatifs... Mais cela reste un pari sur l'avenir et rien ne peut vraiment être garanti, mais le fait de varier un maximum les essences nous permet une meilleure robustesse : si une espèce ne survit pas aux nouvelles conditions, il restera toutes les autres. Personne n'ose vraiment prédire les essences qui sauront s'adapter à coup sûr. Le maître mot reste donc **"Diversité"**.



Vous aussi, vous avez envie de prendre part à la végétalisation de Coublevie ?

Deux évènements à venir :

Conférence "Planter sans se planter"

Planter un arbre à Coublevie est un acte fort pour le cadre de vie et la biodiversité. Mais pour éviter le piège du petit plant devenant encombrant et découvrir comment adapter vos plantations à votre terrain, le Collectif citoyen de Coublevie pour la transition écologique vous invite à une conf'échange pour « Planter sans se planter ».

Date : Vendredi 20 novembre de 20h00 à 22h00
Lieu : L'Orangerie, Coublevie



Chantier participatif

Vous l'aurez compris, il est nécessaire de lancer des plantations à grande échelle dans la commune, sur plusieurs années. Pour marquer le début de ces plantations, nous vous invitons à un chantier participatif, le mercredi 2 décembre à 14h, pour planter une vingtaine d'arbres dans le parc de la mairie avec la participation des services techniques. Ce chantier se clôturera par un goûter.

Date : Mercredi 2 décembre à 14h
Lieu : Parc de la Mairie

**Vous souhaitez participer ?
Inscrivez-vous !**

Cela nous permettra de vous prévenir en cas de pluie (et report de date)



FLASHÉZ CE QR CODE



QUESTIONS

Marion DARCHE-CESSENS, adjointe
Petite Enfance,
Enfance, Jeunesse
et Education



Antoine Rouberol
membre du groupe
de travail sur le
Conseil des Enfants



Le Conseil Municipal des Enfants : à eux de jouer !

Pourquoi un conseil des enfants à Coublevie ?

18% des Coublevitiens ont moins de 15 ans ! Il nous paraît essentiel de **leur donner la parole** pour qu'ils puissent exprimer leurs besoins, proposer des actions et participer à leur réalisation. Le conseil des enfants (CME) permet aussi aux enfants de **découvrir de façon concrète les valeurs de la République**, le fonctionnement de la démocratie locale, le débat et le vote.

Quand et comment vont se passer les élections ?

Avant les élections, l'heure est à la campagne ! En effet, il est nécessaire que chaque enfant candidat propose un programme (des idées de projets qui le motivent) et l'expose à ses camarades. L'ouverture des candidatures sera officiellement donnée le 2 novembre, et les enfants pourront candidater jusqu'au 13 novembre. **Un temps de questions/réponses, à destination des parents, est prévu le lundi 9 novembre de 17h30 à 18h30 à l'école dans la salle de garderie** afin de bien comprendre la démarche dans laquelle leurs enfants (et eux-mêmes par la même occasion !) s'engagent.

Sont éligibles tous les enfants qui le souhaitent de CM1 et CM2. Tous les enfants du CE1 au CM2 pourront aller voter le 26 novembre sur le temps scolaire à l'école. Si votre enfant n'est pas sur l'école d'Orgeoise, et a envie de se présenter, merci de contacter la mairie pour lui permettre de participer. 10 enfants seront ainsi élus pour une durée de 2 ans. Le dépouillement aura lieu le même jour à 16h, et **le vendredi 27 novembre à 17h30 aura lieu la remise des écharpes en mairie par les anciens élus du CME.**

À quand un Conseil Municipal des Jeunes ?

Cela fait bien toujours parti de nos envies de proposer un CMJ à destination des adolescents. La première étape consiste d'abord à pérenniser le CME, pour en tirer un maximum de retours d'expériences avant de nous lancer dans l'organisation d'un CMJ. Nous vous tiendrons informés !

L'ACTION MUNICIPALE en toute clarté !



26 JUIN 2026

Synthèse du conseil municipal

Associations. La commune attribue 36 590 € de subventions aux associations locales sportives, culturelles, solidaires et de loisirs. En parallèle, la commune renouvelle son soutien à l'association L'Envol, qui assure une mission d'intérêt général en proposant un service diversifié pour les enfants de 10 semaines à 6 ans et à l'accompagnement des familles (crèche, halte-garderie, RPE, LAEP) via une subvention de 134 000 €. Une commission municipale « Associations » a été créée afin de mieux suivre les besoins du tissu associatif.

Enfance. Le conseil a décidé de lancer une procédure de délégation de service public pour assurer la gestion de l'accueil de loisirs extrascolaire, le contrat actuel arrivant à échéance fin 2026. Un opérateur spécialisé prendra en charge l'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires, sous le contrôle de la commune. Le conseil municipal a validé, pour l'année scolaire 2026-2027, le règlement intérieur du périscolaire (les tarifs restent inchangés).

Travaux. Dans le cadre du projet de réaménagement du parvis de l'école d'Orgeoise, le conseil a approuvé le passage d'une convention avec le SMMAG désignant la commune comme unique maître d'ouvrage dans un souci de simplification. Les travaux sont estimés à 522 000 € et le SMMAG remboursera 100 % de la part relevant de sa compétence (à savoir 47 000 € correspondant à l'aménagement des pistes cyclables). Des travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux sont également programmés chemin d'Orgeoise. Une commission « Urbanisme et projets urbains » a été installée. Elle suivra notamment le Plan Local d'Urbanisme, les projets urbains, ainsi que les questions liées à l'aménagement du territoire et aux risques d'inondation.



Retrouvez les
procès verbaux
complets en
flashant ce
QR code



ACTIONS SOCIALES

Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Ce rendez-vous autour d'un café est un temps convivial d'échange et d'information en accès libre.

Le thème du prochain café des aidants est :

- Lundi 9 novembre de 14h à 15h30 : **Adapter le logement pour faciliter le quotidien.**
- Lundi 7 décembre de 14h à 15h30 : **la place de chacun : entre choix et limites.**

RDV dans la salle des mariages de la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre conseillère sociale Vanessa Clément.



04 76 67 94 25

v.clement@coublevie.fr



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AIR-FEET et PODÉA s'installent à Coublevie

Les anciens locaux d'Un p'tit bout de Chartreuse ont trouvé une nouvelle vocation. Depuis juin, ils accueillent AIR-FEET et PODÉA au 1020 route de Saint-Jean à Coublevie, dans un espace entièrement réaménagé autour du **mouvement**,

de la posture et du chaussage.

AIR-FEET est spécialisé en podologie du sport, posturologie et pédiatrie, avec la réalisation de bilans et de semelles orthopédiques sur mesure lorsque cela est nécessaire.

PODÉA intervient notamment lorsque les semelles ne suffisent plus et que se chauffer dans le commerce devient difficile, avec la conception et la réalisation de chaussures orthopédiques sur mesure, pour enfants et adultes.

Les nouveaux locaux ont été inaugurés



le 6 octobre, à l'occasion d'une soirée réunissant professionnels de santé et acteurs locaux.

AIR-FEET & PODÉA – 1020 route de Saint-Jean, Coublevie

COUBL'ACTU

ACTIONS SOCIALES

« CHŒUR À CŒURS »

- **LES JEUDIS DU 12 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE**
6 séances : 14 h > 15 h 30 Mairie de Coublevie

Une invitation à musiquer et chanter ensemble. Cet atelier centré autour du chant et des chansons permet de se rencontrer et de communiquer avec d'autres, de mobiliser son corps en douceur en utilisant des petits instruments ou des percussions corporelles, mais aussi son souffle et sa voix pour ceux qui le souhaitent, et de vivre un moment de partage en confiance autour du plaisir d'être ensemble, des souvenirs, des émotions et de tout ce qui fait la richesse de la vie.

Animé par « Sons de soie » – Musicothérapeute.



COUBL'ASSO

MINI'ZEN

Des places disponibles aux Mini'Zen



La micro-crèche Les Mini'Zen, à Coublevie, qui accueille 10 enfants (de 3 mois à 6 ans) dans une structure à taille humaine, a des places disponibles : une le lundi, une le mercredi, ainsi que pour des accueils ponctuels et pendant les vacances scolaires. Cet accueil peut être régulier ou occasionnel, y compris le mercredi pour les enfants scolarisés.

Sous convention avec la CAF et agréée par les services de la Protection maternelle et infantile, la crèche applique le barème national des participations familiales : le tarif est calculé selon vos revenus, comme dans une crèche municipale. Vous ne réglez que votre participation, la CAF versant sa part directement à la crèche, sans avance de frais ni demande de remboursement.

Les sommes restant à votre charge ouvrent droit au crédit d'impôt pour frais de garde.

Ouverture du lundi au vendredi, 8h - 18h.

Renseignements :



04 76 65 96 72

crecheslesminizen@gmail.com



LE SOU DES ÉCOLES DE COUBLEVIE

Bourse aux jouets et Vide-dressing
Samedi 14 & dimanche 15 novembre de 9h à 15h,
gymnase municipal de Coublevie

Le Sou des Écoles de Coublevie vous donne rendez-vous pour un week-end solidaire et convivial !

- Samedi 14 novembre : **Bourse aux jouets**
- Dimanche 15 novembre : **Bourse aux jouets et Vide-dressing**

Venez vendre, chiner ou simplement passer un bon moment en famille. Jeux, jouets, livres, vêtements, chaussures et accessoires trouveront une seconde vie à petits prix, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Au-delà des bonnes affaires, votre participation contribuera directement à soutenir les écoles de la commune : l'ensemble des bénéfices de l'évènement sera reversé au Sou des Écoles afin de financer des projets pédagogiques, des sorties et des activités pour les élèves de l'école de la Grande Sure (sites d'Orgeoise et du Cèdre).

Que vous souhaitiez faire de la place avant Noël, dénicher de bonnes affaires ou soutenir l'école de Coublevie, nous vous attendons nombreux pour ce beau week-end placé sous le signe du partage, de la solidarité et du réemploi !

Samedi 14 novembre
Bourse aux jouets
uniquement



Dimanche 15 novembre
Bourse aux jouets et/ou
Vide Dressing

Les réservations de tables s'effectueront uniquement par carte bancaire via notre interface Helloasso en scannant les QR CODES ci-dessus.



Entrée visiteurs : 1 € / adulte
 Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
 Pour toute demande complémentaire :



06 73 36 42 96
sde.couplevie@gmail.com



LA DAUPHINOISE DE COUBLEVIE

Assemblée Générale de La Dauphinoise
113 ans de passion et une dynamique
toujours plus forte !

C'est un moment fort de convivialité et de bilan qui s'est déroulé lors de la récente Assemblée Générale de La Dauphinoise de Coublevie du 9 octobre 2026 en présence de l'élu M. Dominique Hua, adjoint "*Bien Vivre Ensemble, Culture, Association, Sport*" et M. Didier Gautier, Président du Comité départemental du Dauphiné FSCF.

L'occasion idéale pour saluer la vitalité d'une association ancrée au cœur de la vie locale, mais aussi pour rendre un hommage tout particulier à un engagement d'exception.

Un hommage mérité : 34 ans d'engagement

Parmi les grands moments de cette réunion, l'ensemble des membres a tenu à célébrer **Brigitte AUMAITRE, trésorière bénévole hors pair, pour ses 34 années de dévouement**. Un immense merci à elle pour sa rigueur et son investissement qui a participé activement au rayonnement de l'association et du bureau collégial.

La Dauphinoise en quelques chiffres clés :

Aujourd'hui, La Dauphinoise continue de faire vivre la commune et le Pays Voironnais grâce à un dynamisme impressionnant :

- 754 adhérents qui se retrouvent tout au long de l'année.
- 20 activités sportives et culturelles variées pour tous les goûts et tous les âges.
- 4 salariés pour encadrer nos programmes.
- 40 bénévoles qui font tourner le cœur de l'association.

Rejoignez l'aventure : Venez partager vos talents !

Une association vivante a toujours besoin de nouvelles forces vives. Que vous ayez quelques heures à offrir, un savoir-faire à transmettre ou simplement l'envie de vous investir dans une équipe chaleureuse, La Dauphinoise de Coublevie est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles.



Retrouvez nous sur **dauphinoise-couplevie.comiti-sport.fr** et sur Instagram





IntraMuros

RETROUVEZ

toute l'actualité de votre commune
et des communes voisines dans
l'application **Intramuros** > rubrique
Agenda

COUBL'AGENDA

JEUDI 5 15H30 À 19H

Salle communale
DON DU SANG

SAMEDI 7 20H30

Gymnase de Coublevie
SPECTACLE ESERALDA

LUNDI 9 14H-15H30

Mairie
CAFÉ DES AIDANTS
Adapter le logement pour faciliter
le quotidien

LUN 9 - VEN 20

Mairie
COLLECTE DE JOUETS POUR NOËL

VENDREDI 20 20H-22H

Salle de l'Orangerie
CONFÉRENCE
"Planter sans se planter"

MERCREDI 2 14H

Parc de la Mairie
CHANTIER PARTICIPATIF

SAMEDI 5 18H-22H30

Salle communale : Chartreuse &
Vercors
LA MONDÉE - TÉLÉTHON

NOVEMBRE



MERCREDI 11 10H30

Départ du défilé sur la place E. Brochier
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

SAMEDI 14 18H

Salle de l'Orangerie
APÉRO-LECTURE



DIMANCHE 15 17H

Église de Coublevie
CONCERT DE SOURIRES RETROUVÉS

VENDREDI 27 17H30

Mairie
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
Remise officielle des écharpes

DÉCEMBRE



LUNDI 7 14H-15H30

Mairie
CAFÉ DES AIDANTS
La place de chacun : entre choix et
limites.

SAMEDI 12 9H-13H

Parc de la mairie
MARCHÉ GASTRONOMIQUE DE NOËL

RAPPEL

Vous souhaitez découvrir l'agenda et les idées
sorties dans les communes alentour ?
Visitez la page tourisme du Pays Voironnais
[https://tourisme.paysvoironnais.com/agenda-
sorties/](https://tourisme.paysvoironnais.com/agenda-sorties/)
et le site du PNRC
[https://www.parc-chartreuse.net/agir/culture-
patrimoine/actualites-thematisees-culture/](https://www.parc-chartreuse.net/agir/culture-patrimoine/actualites-thematisees-culture/)

PERMANENCES

Des permanences sont proposées en mairie
régulièrement : permanences Architecte Conseil,
Avocat et Médiation.

Pour connaître les prochaines dates de
permanence, consultez le site web de la commune.

Sur RDV au 04 76 05 15 39



DON DU SANG

Donnez votre sang

jeudi 5 novembre de 15h30 à 19h, salle communale

Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint de cancer.

Chacun de vos dons compte, donnez maintenant !

Privilegier le RDV : dondesang.efs.sante.fr
Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun.



@ Le Dauphiné Libéré

COMMÉMORATION

Cérémonie du 11 novembre Mercredi 11 novembre, RDV 10h30 place Ernest Brochier

Le mercredi 11 novembre, rendez-vous à 10h30 place Ernest Brochier pour le traditionnel défilé avec la fanfare de Saint-Nicolas-de-Macherin.

La cérémonie aura lieu comme chaque année devant le monument aux morts en association avec l'école de la Grande Sure et ses enfants, et sera suivie d'un verre de l'amitié.



NOËL SOLIDAIRE

Collecte de jouets pour Noël Du 9 au 20 novembre 2026 à déposer dans le hall de la mairie

Le CCAS s'associe à la collecte de jouets du Pays Voironnais. Déposez vos jouets complets et en bon état dans les caisses installées dans le hall de la mairie. Ils seront ensuite donnés à des structures caritatives pour être redistribués.

**Un jouet donné, un sourire offert !
Merci pour votre générosité.**



CONCERT - CULTURE

Spectacle Esmeralda

Samedi 7 novembre, 20h30, gymnase de Coublévie par la Compagnie Vocale

Inspirée de la comédie musicale "Notre Dame de Paris" et interprétée par la Compagnie Vocale ; dans un décor original, venez retrouver les personnages mythiques du roman de Victor Hugo : Esmeralda, Frollo, Phoebus et toute la cour des Miracles.

Spectacle extraordinaire avec 30 choristes et solistes, des musiciens professionnels, des lumières et des effets spéciaux.

- ◆ Tarif adulte (18ans et plus) : 22€
- ◆ Tarif réduit 5-18ans : 16€
- ◆ 0-5 ans : gratuit

Spectacle présenté par le Comité des fêtes de Coublévie.

Réservation en flashant le QR code ci-joint ou :



06 14 71 28 97
lacompanievocale.fr





COLLECTE CARITATIVE

Téléthon 2026

Samedi 5 décembre, soirée Mondée de 18h à 22h30, Salle communale (Chartreuse+Vercors)

- **18h15** : Démonstration de dance country avec Coyote Line Dance
- **19h00-20h00** : Repas : assiette de charcuterie-fromage, part de tarte.
- **20h15** : Début de la mondée
- **20h30 -22h30** : Concert avec le groupe Coubleviteain NOK : Pop Rock Anglaise et Française et quelques touches de Blues.

Les participants repartiront avec leur petit sac de noix. Tout au long de la soirée les associations apporteront leur dons pour le Téléthon.

Un stand sera tenu par le Comité des fêtes proposant à la vente des objets donnés par des artistes locaux et d'autres fabriqués par les résidents de l'Ehpad "les Jardins de Coublevie".

Une urne sera disponible salle communale pour tous les Coubleviteains qui souhaitent faire un don pour le Téléthon.

Tarif : entrée + assiette repas (*boissons non comprises*) + votre sac de noix mondées.

adulte : 23 €, enfant (jusqu'à 8 ans) : 12 €

Réservations obligatoires (date limite lundi 30 novembre 20h) par téléphone.

Mobilisons-nous, tous les bénéfices seront reversés au Téléthon.



06 12 01 94 17

FESTIVITÉS

Marché gastronomique de Noël

Samedi 12 décembre de 9h à 13h, parc de la mairie

Exposants, Animations diverses....

plus d'infos dans coublevillage de Décembre

Réservez votre date :



cdf.couplevie@gmail.com

CONCERT

Concert de Sourires Retrouvés

Dimanche 15 Novembre, 17h00,

église de Coublevie

L'association venant en aide aux enfants du Cambodge, organise un concert avec "Entresol Chœur d'Hommes du Dauphiné"

Tarif : Entrée 10 €

Nous vous attendons nombreux !

Le bénéfice de cette soirée permettra la pérennité d'une infirmerie au Cambodge et l'aide aux enfants défavorisés de la région de Sihanoukville.



06 26 93 77 15

DATE À RETENIR

Repas des Aînés

Dimanche 7 février 2027

A partir de 78 ans, repas proposé par le CCAS de Coublevie
Les modalités pratiques et l'inscription seront détaillées dans Coublevillage de décembre



@ Le Dauphiné Libéré



FESTIVAL LITTÉRAIRE

Festival**« Livres à vous »**

du 18 au 22 novembre, Voiron

C'est la 18e édition du festival littéraire ! Au-delà de la littérature, le festival explore divers domaines artistiques tels que

la photographie, la musique, la danse, le cinéma, les arts plastiques et le spectacle vivant.

Une variété d'activités gratuites sont proposées :

ateliers ; rencontres d'auteurs ; projections et spectacles ; activités pour le jeune public ; apéros-lectures ; expositions ; dédicaces et plus encore !

Apéro-lecture

Samedi 14 novembre, 18h, salle de l'Orangerie

Couplevie accueille le Festival Livres à Vous pour un apéro lecture.

Ce sera l'occasion d'un temps convivial de lecture musicale d'extraits de livres des auteurs invités.

Avec en alternance : Anna Gaillard, Tom Bindi, Odile Guillet-Revol, Geneviève Nain, Didier Kioulou et François Rose.

Accompagnement musical : Pierre Bégot et Roberto Lozano

Montage et direction : Grégory Faive (cie Le Chat du Désert).

Organisé par le Comité des fêtes de Coublevie

Événement gratuit et tout public !



Nos parcs sont faits pour les promeneurs, pas pour les moteurs !

L'automne est là, les feuilles des arbres jaunissent et chacun d'entre nous a envie de profiter des beaux jours à sa manière pour profiter de cette nature qui constitue ce cadre de vie si agréable de notre commune... Pour autant, cela doit, comme toujours, se faire dans le respect des règles ! Nous disposons en effet de nombreux parcs : le parc Garanjou (en face de la place du marché), le parc de la mairie, le parc Paul Martel (vers le cimetière) et le parc des Dominicains. **Dans chacun de ces parcs, mais cela est également vrai dans le Bois des Chartreux et le Bike Park, l'ensemble des véhicules à moteur est interdit.**

Cela inclue tout aussi bien les moteurs thermiques que les moteurs électriques. Ces véhicules doivent donc uniquement circuler sur les voies publiques s'ils sont homologués ; et de façon plus restreinte encore (donc uniquement dans des domaines privés) s'ils ne possèdent pas de plaque d'immatriculation.

Cette réglementation simple s'applique aussi bien aux motos, qu'aux quads et aux trottinettes motorisées.

Il est important que chacun se rappelle que sur ces différents lieux, de nombreux piétons, cueilleurs de champignons ou simples promeneurs, adultes comme enfants, sont présents, et ne s'attendent pas à se retrouver nez à nez avec un véhicule motorisé.

Si vous croisez des personnes ne respectant pas cette règle, nous vous invitons donc à en discuter calmement avec eux pour simplement leur rappeler la règle, et les risques qu'ils font encourir aux autres usagers du parc. Et vous pouvez aussi appeler le 17 ou la police municipale au 09 67 24 23 55. Cela aura, a minima, le mérite de faire stopper l'infraction.

A noter qu'en cas de flagrant délit par un agent par un agent assermenté, la sanction est l'immobilisation immédiate du véhicule (et cela peut aller jusqu'à sa destruction).



La carte mobilité inclusion (CMI) remplace la carte d'invalidité

La carte CMI est un document officiel gratuit qui facilite les déplacements et le quotidien des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Les anciennes cartes d'invalidité, de priorité ou de stationnement papier cesseront d'être valables à compter du 1er janvier 2027 et doivent être remplacées par la carte mobilité inclusion (CMI).

Si vous possédez encore une ancienne carte papier (délivrée avant 2017), elle ne sera plus valide

même si elle portait une mention « à vie », et vous devez demander votre nouvelle carte CMI (mention Invalidité, Priorité ou Stationnement) auprès de votre MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées).

Besoin d'aide dans vos démarches ?

Contactez le CCAS !

 **04 76 67 94 25**
v.clement@coublevie.fr

2 samedis par mois, venez rencontrer vos élus !

Parce que le dialogue avec les habitantes et les habitants est au cœur de l'action municipale, nous vous proposons de venir nous rencontrer en toute simplicité pour dialoguer et échanger sur la vie à Coublevie. Que ce soit pour discuter ensemble sur ce qui vous pose problème dans votre quotidien, ou pour nous indiquer ce qui vous plaît et que vous voudriez voir se perdurer, venez nous rencontrer !

Cela se passe en mairie 2 samedis par mois qui sont aussi les samedis d'ouverture de l'Agence Postale. Alors ce mois-ci, ce sera les **7 et 21 novembre prochains de 9h à 11h30 !**

Lutte contre le frelon asiatique : mobilisons-nous ensemble !

La commune de Coublevie est engagée dans la lutte contre le frelon asiatique, une **espèce invasive qui représente une menace pour la biodiversité, les abeilles et la sécurité des habitants**.

Nous invitons toute personne constatant la présence d'un nid de frelons asiatiques sur le territoire communal à le **signaler rapidement auprès de la mairie** :

- par téléphone auprès de l'accueil de la mairie ;
- par courriel à l'adresse de la mairie.



Dans le cadre d'un partenariat avec un prestataire mis en place pour lutter efficacement contre cette espèce, la commune participe financièrement à la destruction des nids.

Lorsque les aides financières du Département et/ou du Pays voironnais sont épuisées, la commune prend le relais afin de maintenir ce dispositif.

Le coût de l'intervention est pris en charge par la commune, mais une participation financière peut être demandée au riverain, selon le montant qu'il souhaite librement contribuer.

Cette démarche collective est essentielle pour limiter la prolifération du frelon asiatique sur notre territoire. Nous comptons sur la vigilance et l'engagement de chacun pour nous aider à repérer et signaler les nids.

Ensemble, agissons pour protéger notre environnement et préserver la biodiversité de notre commune.

 accueil@coublevie.fr

MÉDECINS : GARDE D'URGENCE LIBÉRALE

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tous les cas, 7 jours/7.

INFIRMIERS

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur www.coublevie.fr Vivre à Coublevie > Vie de Village > Professions médicales et paramédicales.

RÉVÉLEZ LE/LA PHOTOGRAPHE QUI EST EN VOUS !

Vous souhaitez partager vos meilleures photos dans votre Couble'Village ? N'hésitez pas à les partager en les envoyant à communication@coublevie.fr.

PHARMACIES

Trouver au quotidien une pharmacie de garde.
Téléphone : 0 825 74 20 30
Internet : www.servigardes.fr

DENTISTES

Les permanences sont disponibles sur le répondeur au 04.76.00.06.66

SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS À FAIRE PARAÎTRE

...dans le bulletin de la mairie,
merci d'envoyer les éléments à l'adresse :
communication@coublevie.fr
au plus tard le 15 de chaque mois.

La C^{ie} Vocale

ESMERALDA

COUBIEVIE - GYMNASÉ MUNICIPAL
SAM 7 NOV A 20H30

INSPIRÉ DE LA COMÉDIE MUSICALE
NOTRE DAME DE PARIS



RESERVATIONS WWW.LACOMPAGNIEVOCALE.FR ~ 06.14.71.28.97